

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



---

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

**CHAPITRE 26**

**MINISTERE  
DE LA JEUNESSE ET  
DE L'EDUCATION CIVIQUE**

---

VERSION FRANÇAISE

---

## SOMMAIRE

---

	<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>4</b>
<b>1.</b>	<b>CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>5</b>
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	8
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	10
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	11
<b>2.</b>	<b>ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>12</b>
2.1.	<b>PROGRAMME 346:</b> EDUCATION CIVIQUE ET INSERTION SOCIALE DES JEUNES	13
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	14
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	14
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	15
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	18
2.2.	<b>PROGRAMME 347:</b> PROMOTION ECONOMIQUE DES JEUNES	25
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	26
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	26
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	27
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	29
2.3.	<b>PROGRAMME 348:</b> GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE	32
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	33
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	34
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	35
<b>3.</b>	<b>BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES</b>	<b>43</b>

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	44
3.2.	LEÇONS APPRISES	46
3.3.	PERSPECTIVES	46

## NOTE EXPLICATIVE

---

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2014, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

# 1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

## 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

L'action du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique a pour socle le DSCE qui s'appuie lui-même sur la Vision du développement global. Cette Vision fait du Cameroun à l'horizon 2035 « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ».

Dans cette optique, le Gouvernement entend bâtir une économie forte et compétitive. Aussi un accent particulier est-il mis sur la formation du capital humain à travers l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies sectorielles.

Au regard des missions qui lui sont assignées par le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le MINJEC contribue grandement à l'atteinte de cet objectif, dans le cadre de l'éducation civique, de l'insertion socioprofessionnelle, de l'intégration nationale, de la culture démocratique et de la culture de la paix.

Ces différentes missions sont précisées dans le Plan d'Actions Prioritaires (PAP 2014-2018) et le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT 2014-2016).

De ces outils de pilotage, s'est décliné le budget programme et le programme de performance des administrations (PPA) qui a fait l'objet d'une pré-évaluation au cours des pré-conférences budgétaires tenues au Ministère des Finances en juin 2013. Chacun de ces programmes est décliné en actions, activités et tâches dans les PAP et le CDMT.

Dans le présent exposé, nous donnerons les points d'ancrage des programmes de notre département ministériel dans les domaines de l'éducation civique, de l'insertion socioéconomique et de l'intégration nationale.

### a- Éducation Civique

Au Cameroun, la nécessité de renforcer l'éducation civique s'impose aujourd'hui face à la montée fulgurante de l'incivisme, de l'immoralité et de la crise généralisée des valeurs essentielles de paix, de travail, de solidarité et de tolérance, la situation d'insécurité aux frontières avec son corollaire d'enrôlement des jeunes.

Dès lors, il apparaît urgent de repenser la société camerounaise afin de mettre en place une nouvelle gouvernance éducative visant un réarmement moral des populations et une gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières.

Il s'agit du renforcement de l'éducation civique non seulement à tous les niveaux d'enseignement, mais également dans la société tout entière. Pour cela, la réforme des programmes, notamment la prise en compte du « Référentiel National d'Éducation Civique », et la tenue en juillet 2013 du Colloque international sur l'éducation civique et l'intégration nationale, constituent une opportunité. Ces efforts concernent tous les niveaux d'éducation et groupes sociaux, à savoir : maternel, primaire, secondaire, supérieur, extrascolaire et professionnel.

Il s'agit en d'autres termes :

- d'inculquer aux citoyens les notions de patriotisme, de civisme, d'unité et d'intégration nationale ;
- d'amener les citoyens à respecter les emblèmes et symboles de la République ;
- de former un nouveau type de citoyens responsables et fiers de vivre dans une République exemplaire ;

- de promouvoir le culte de l'effort, du mérite et du travail bien fait ;
- de restaurer la morale publique ;
- de lutter contre l'indiscipline généralisée ;
- de lutter contre les fléaux sociaux (délinquance, toxicomanie, déviances sociales et sexuelles etc.) ;
- d'inculquer aux populations les valeurs du volontariat.

Au regard du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, le MINJEC est considéré comme chef de file de mission de mise en œuvre de l'Éducation civique dans la mesure où il est chargé de concevoir et d'élaborer les programmes à mettre en œuvre dans les établissements scolaires par le MINEDUB, le MINESEC, etc.

### **b- Insertion socio-économique**

Selon le document "Cameroun : vision 2035", la stratégie de développement social visera à améliorer le niveau de développement humain. Elle permettra également le relèvement des indicateurs d'espérance de vie à la naissance, de santé, d'éducation, d'emploi, de participation à la vie sociale. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les actions que notre département ministériel entend mener au cours des trois prochains exercices budgétaires.

Les éléments d'ancrage du MINJEC au DSCE peuvent s'observer au paragraphe 343, page 90, consacré à la promotion de l'emploi des jeunes à travers des programmes spécifiques existants. Il s'agit pour l'essentiel du Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U), du Pacte National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ), du Projet d'Insertion socioéconomique des jeunes par la création des micro-entreprises de Fabrication du Matériel Sportif (PIFMAS) et du Service Civique National de Participation au Développement (SCNPD). Conformément aux orientations déclinées dans le DSCE, les priorités du Ministère consistent notamment à :

- maîtriser des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi des jeunes et préparer les bénéficiaires à la création d'emplois ;
- garantir une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience des jeunes ;
- améliorer la gestion et la gouvernance des systèmes.

Parlant du DSCE, il convient de rappeler qu'il réaffirme la volonté du Gouvernement de poursuivre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans leur ensemble plaçant résolument le défi de la croissance et de la création d'emplois au centre de ses actions en faveur de la réduction de la pauvreté.

Au-delà des missions assignées au MINJEC, il est important de rappeler que de manière récurrente, le Chef de l'État dans ses discours ne cesse de rappeler l'intérêt et la bonne exécution des projets que le Ministère développe afin de lutter contre le chômage des jeunes.

### **c- Intégration nationale**

Le développement du Cameroun nécessite la mobilisation efficiente de toutes les énergies dans un cadre de cohabitation harmonieuse. Elle exige également le renforcement de l'intégration et de la mobilisation nationale, ainsi que la consolidation du processus démocratique.

Parlant de l'intégration et de la mobilisation nationale, il s'agit d'amener les Camerounais à

dépasser les identités primaires pour s'associer à la construction d'une société plus apte à faire face à la mondialisation et à ses nombreux défis.

Les différentes initiatives dans ce sens devraient s'articuler autour de l'inculturation et de l'ouverture comme tremplins du développement. La promotion systématique du mérite comme facteur de base du progrès social contribuera à diffuser le sentiment d'une égalité de chances offerte à tous, sans distinction d'aucune sorte.

Par ailleurs, l'intégration devra trouver dans le développement économique et dans le développement des infrastructures de communication et de télécommunications, un facteur de stimulation important à travers le développement des échanges et l'interpénétration des cultures.

La consolidation du processus démocratique suppose un fonctionnement harmonieux de l'État, des partis politiques et de la société civile, selon les règles du jeu. Cela nécessitera le renforcement de la participation des populations à travers un ensemble d'actions orientées vers l'éducation, la formation et la sensibilisation.

Plusieurs axes devront être déclinés en stratégies opérationnelles dans l'optique de l'intégration nationale :

- l'intégration et la mobilisation nationales ;
- la promotion des valeurs communes ;
- la participation de toutes les catégories ou groupes sociaux au processus de prise de décision ;
- la lutte contre les forces centrifuges ;
- la solidarité et la redistribution équitable des richesses ;
- le développement équilibré et harmonieux du territoire ;
- la mobilisation citoyenne et le réarmement moral ;
- la communication sociale.

Source : « Cameroun Vision 2035 » pages 41 et 43

## 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Les missions dévolues au Ministère de la jeunesse et de l'Éducation Civique par rapport à celles de l'ex Ministère de la Jeunesse se sont sensiblement étoffées. À travers la réorganisation gouvernementale du 09 décembre 2011, le Chef de l'État a non seulement reconduit le ministère en charge spécifiquement de l'encadrement de la jeunesse, mais lui a assigné une autre mission importante à savoir, l'éducation civique des populations, ceci dans l'optique de parvenir à une République exemplaire déclinée dans son plan de société du Septennat des Grandes Réalisations.

En effet, selon les dispositions de l'article 24 du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation civique et de la promotion de l'intégration nationale.

À ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies appropriées pour faciliter la contribution de la jeunesse au développement du pays et à la promotion des valeurs de paix, de travail, de démocratie et de solidarité ;
- de l'éducation citoyenne et morale de la jeunesse ;
- de la prise en compte des préoccupations des jeunes dans les stratégies de développement dans les différents secteurs ;
- de l'insertion sociale des jeunes ruraux et urbains ;
- de la promotion de l'intégration nationale ;
- de la promotion économique et sociale des jeunes et de leurs associations ;
- du suivi des activités des mouvements de jeunesse.

Il suit les programmes gouvernementaux d'appui destinés à l'encadrement des jeunes en milieu urbain et/ou rural et exerce la tutelle sur les organismes relevant de son domaine de compétence notamment : l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD) et le Conseil National de la Jeunesse du Cameroun(CNJC).

Sur le plan stratégique, le MINJEC partage les mêmes cibles d'action avec plusieurs départements ministériels. Dans le domaine de la formation professionnelle, il offre aux apprenants à travers les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ), un encadrement et un accompagnement extrascolaires, en vue de leur épanouissement. Ici, le MINEFOP est incontestablement considéré comme le chef de file, tandis que le MINJEC y apparaît comme intervenant avec d'autres départements ministériels qui œuvrent dans ce domaine.

S'agissant de la culture de la paix et de la culture démocratique, le MINJEC y intervient à divers niveaux, en fonction de sa cible.

Pour terminer, sur le plan technique, il convient de relever le caractère transversal des actions du MINJEC qui se déploie aussi bien dans le secteur social, que dans le secteur de l'éducation, indépendamment de la nouvelle nomenclature du MINEPAT concernant la répartition des ministères par secteurs d'activités.

Ces domaines d'intervention couvrent entre autres les fonctions principales suivantes :

- formation professionnelle ;
- enseignement hors niveau ;
- affaires communes de la jeunesse ;
- vie associative des jeunes ;
- lutte contre les maladies, épidémies, urgences et catastrophes ;
- protection sociale, assainissement et protection de l'environnement.

### 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les trois programmes du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte suivants : la poursuite de la mise en œuvre du nouvel organigramme, la mise en œuvre progressive des résolutions et recommandations du colloque, l'appui aux structures d'accompagnement pour le suivi-évaluation des activités sur l'étendue du territoire national, la poursuite de l'opérationnalisation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, la poursuite de l'insertion sociale et économique des jeunes urbains et ruraux, le développement du volontariat, la poursuite du processus de renouvellement des organes dirigeants du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) à travers la mise en place des bureaux élus et l'intensification des actions en faveur de la lutte contre les fléaux auprès des jeunes.

#### \* **la poursuite de la mise en œuvre du nouvel organigramme**

À la suite des décrets Présidentiels N°2011/408 du 9 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement et N° 2012/565 du 28 novembre 2012, portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, des nouvelles missions ont été assignées à l'ex-Ministère de la Jeunesse qui, du même fait, est devenu Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique.

La mise en œuvre de ce nouvel organigramme, a permis la couverture de la carte administrative du Cameroun (360 délégations d'arrondissement, 58 délégations départementales, 10 délégations régionales, 364 CMPJ d'arrondissement, 58 CMPJ départementaux, 10 CMPJ régionaux et 02 CMPJ de référence).

Il est à noter que l'ouverture et le fonctionnement effectif de 434 Centres Multifonctionnel de Promotion des Jeunes vise à intensifier l'encadrement extra-scolaire de la Jeunesse.

#### \* **La mise en œuvre progressive des résolutions et recommandations du colloque**

Organisé du 08 au 10 juillet 2013, sur le thème « Éducation Civique et Intégration Nationale : enjeux, défis et perspectives pour la construction d'un Cameroun exemplaire », le colloque international sur l'Éducation Civique et l'Intégration Nationale a réuni autour des professionnels de jeunesse et animation, plus de 1800 participants issus du Gouvernement, des parlementaires, des représentants des organisations internationales, des universitaires, des experts, des acteurs de la société civile et du secteur privé, des représentants des administrations partenaires et des leaders des organisations et mouvements de jeunesse. Cette rencontre dont l'objectif était de développer des stratégies et des mécanismes susceptibles de cultiver chez les camerounais l'esprit civique et patriotique et promouvoir un vivre ensemble harmonieux à travers la mobilisation de l'expertise nationale et internationale a débouché sur des recommandations.

La mise en œuvre de ces recommandations a abouti à :

- la création des comités locaux d'éducation civique et d'intégration nationale dans toutes les circonscriptions administratives ;
- l'appui aux comités locaux d'éducation civique et d'intégration nationale ;

- l'élaboration des programmes sectoriels d'éducation civique et d'une stratégie camerounaise
- de l'intégration nationale ;
- la validation et la production du référentiel de l'éducation civique et de l'intégration nationale ;
- la mise en œuvre de la campagne nationale d'éducation civique et de l'intégration nationale.

**\* l'opérationnalisation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement**

Au cours de l'exercice 2014 les activités majeures menées par l'ASCNPD sont les suivantes :

- la formation de 4000 Appelés dans dix centres régionaux ;
- la promotion de l'insertion sociale des populations sur toute l'étendue du territoire national ;
- la participation à la célébration des fêtes nationales, aux journées commémoratives et autres rencontres ;
- la formation de 7 000 volontaires dans les 361 communes du Cameroun ;
- l'Appui aux groupes de volontaires pour l'implémentation de leurs projets ;
- le suivi et consolidation de 50 projets des volontaires de 2012 sur un total de 2500 projets recensés à l'issue de la mission de consolidation ;
- l'Aménagement et l'équipement des services.
- **la poursuite de l'insertion socioéconomique des jeunes urbains et ruraux**

Pour ce qui est de la poursuite de l'insertion socioéconomique des jeunes urbains et ruraux, elle s'est faite à travers la mobilisation, la formation et le financement de 370 projets des jeunes.

**\* la poursuite du processus de renouvellement des organes dirigeants du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) à travers la mise en place des bureaux élus et l'intensification des actions en faveur de la lutte contre les fléaux auprès des jeunes**

Le renouvellement des organes dirigeants du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) a permis la mise sur pied de 421 bureaux communaux, départementaux, régionaux et national de cette plate-forme de concertation, d'expression et de consultation des jeunes.

#### 1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014

- implémentation du RFE ;
- la poursuite de la mise en œuvre du nouvel organigramme ;
- la persistance de l'incivisme des populations ;
- la persistance du chômage et du sous emploi des jeunes ;
- l'insécurité aux frontières (Extrême-nord et Est du Cameroun).

## 2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

# 2014

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.1. PROGRAMME 346

EDUCATION CIVIQUE ET INSERTION SOCIALE DES JEUNES

Responsable du programme

NBZO Augustine KUM  
*Directeur de l'Education Citoyenne, de l'Insertion Sociale, et de la Participation des  
Jeunes*

### 2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 346 concourt à la promotion de l'Education Civique; l'Intégration Nationale et l'insertion sociale des jeunes sur l'ensemble du territoire national. Conformément aux missions du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, il est question pour ce programme de:

- Mettre en œuvre un certain nombre d'activités pour faire face aux problèmes de dégradation des valeurs morales et civiques sur l'ensemble de la population en général, et chez les jeunes en particulier ;
- Dresser les problèmes qui mettent à mal l'Intégration Nationale tels que le repli identitaire et l'individualisme ;
- promouvoir l'insertion sociale des jeunes en difficultés ;
- promouvoir le volontariat ;
- promouvoir la vie associative des jeunes ;
- promouvoir la participation des jeunes à la vie sociale, afin de résorber le désintéressement qui les anime.

OBJECTIF	Promouvoir l'autonomisation et la participation des jeunes au développement, l'éducation civique et l'Intégration nationale	
Indicateur	Intitulé:	Proportion des Jeunes impliqués dans les actions de développement
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	5.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	40.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION DE L'INTÉGRATION NATIONALE Action 04: PROMOTION DE L'ÉDUCATION CIVIQUE Action 05: PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES EN DIFFICULTÉS Action 06: PROMOTION DU VOLONTARIAT Action 07: PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE Action 08: PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES	
DOTATIONS INITIALES	AE 4 178 500 000	CP 4 178 500 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NBZO Augustine KUM, Directeur de l'Education Citoyenne, de l'Insertion Sociale, et de la Participation des Jeunes	

### 2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 346 du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique a été exécuté dans un contexte marqué par la croisade contre la montée inquiétante de l'incivisme dans toutes les sphères sociales, les atteintes à l'inclusion sociale, la faible implication des jeunes à la prise de décisions et la poursuite du développement du mouvement associatif.

En effet, l'environnement social camerounais est caractérisé aujourd'hui, plus que par le passé, par un effondrement remarquable des valeurs civiques, morales et éthiques. Ainsi, les valeurs telles que l'amour de la patrie, le respect des institutions et des emblèmes de la République, le respect de la chose publique, la paix, la solidarité, l'honnêteté, l'intégrité, entre autres, sont en perte de vitesse.

En plus, on observe une forte tendance au repli identitaire, une amplification des déviances, surtout en milieu jeune, à travers des actes tels que le banditisme, l'abus de drogues et des substances illicites, les agressions, les vols, les viols ...:

Parmi les mesures prises par les pouvoirs publics pour endiguer cette situation qui entrave l'avancée du Cameroun vers son émergence à l'horizon 2035 et que bon nombre de camerounais qualifie de « cancer social », figure en bonne place :

- la promotion de l'intégration nationale ;
- la promotion de l'éducation civique ;
- la promotion de l'insertion sociale des jeunes en difficulté ;
- la promotion du volontariat ;
- la promotion de la vie associative ;
- la promotion de la participation des jeunes.

### 2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Le programme 346 avait pour objectif de Promouvoir l'autonomisation et la participation des jeunes au développement, l'éducation civique et l'intégration nationale. Conformément aux missions du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, il était question de mettre en œuvre un certain nombre d'activités pour faire face aux problèmes de dégradation des valeurs morales et civiques de la population en général, et chez les jeunes en particulier ; d'adresser les problèmes qui mettent à mal l'Intégration Nationale tels que le repli identitaire et l'individualisme ; promouvoir la participation des jeunes à la vie sociale afin de résorber le désintéressement qui les anime. Ceci devait s'opérer à travers une démarche pédagogique, traduite par l'organisation des campagnes de sensibilisation sur l'Education Civique et l'Intégration Nationale, des rencontres internationales de réflexion autour des concepts , des campagnes de sensibilisation sur les phénomènes sociaux qui touchent les jeunes, des sessions de formations pour doter les jeunes de compétences nécessaires à leur pleine participation au développement de la Nation.

A ce titre, de nombreuses actions significatives ont été menées au cours de l'année 2014 :

- La préparation, la coordination et le suivi des fêtes nationales sur l'ensemble du territoire national;
- La conception et la production des supports de sensibilisation en prélude à la campagne nationale d'éducation civique ;
- la mise en œuvre des activités d'éducation civique et d'intégration nationale ;
- l'organisation d'une rencontre des responsables des services centraux et déconcentrés du

MINJEC en vue d'harmoniser les méthodes d'intervention dans le secteur jeunesse ;

- La mise en œuvre de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale par les services centraux et déconcentrés du MINJEC ;
- Campagne médiatique sur l'éducation civique et l'intégration nationale (les symboles, emblèmes et institutions de la République, les valeurs...) ;
- Accompagnement à la création des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale en milieux scolaire, extrascolaire et universitaire ;
- Campagne d'éducation civique en milieu scolaire (jeux FENASSCO) ;
- Suivi de la mise en œuvre des résolutions et recommandations du colloque international sur l'éducation civique et l'intégration nationale dans les régions ;
- la mise en œuvre de la Stratégie Camerounaise de l'Intégration Nationale ;
- l'élaboration de l'étude diagnostique de l'encadrement et de l'accompagnement des jeunes défavorisés ;
- l'étude sur la situation de la jeunesse carcérale et post carcérale ;
- l'élaboration de l'étude diagnostique de la délinquance en milieu jeune ;
- l'élaboration de la stratégie nationale du volontariat ;
- la formation des Superviseurs Pairs Educateurs (SPE) à la prévention des IST/VIH/SIDA ;
- la mobilisation et la sensibilisation des adolescents et des jeunes sur les IST/VIH/SIDA ;
- l'organisation des campagnes de conseil et de dépistage volontaire du VIH/SIDA en partenariat avec l'UNICEF ;
- le renforcement de 12 centres socio-sanitaires conviviaux (CIEE, CMPJ) en offre de services en SSR/IST/VIH/SIDA ;
- la sensibilisation des jeunes et la formation des pairs éducateurs à la lutte contre les addictions en milieu jeune ;
- l'organisation des journées commémoratives;
- l'appui au fonctionnement du CNJC;
- l'organisation et la tenue de l'Assemblée Générale de l'Association « Les Scouts du Cameroun »;
- la finalisation du Plan Stratégique National de Prévention des IST, du VIH et du SIDA chez les Adolescents et les Jeunes 2014 – 2017;
- la participation du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) aux rencontres internationales suivantes :
  - \* Le Commonwealth Africa Regional Senior Official's Meeting à Lusaka en Zambie du 26 au 27 février 2014 ;
  - \* La World Youth Conference au SRI LANKA du 06 au 10 mai 2014 ;
  - \* Le Young African Leaders Initiative (YALI) à Washington en juin 2014 ;

Au regard de ces données et des résultats escomptés, le bilan apparaît mitigé pour des raisons liées à l'insuffisance des moyens financiers et aux difficultés inhérentes à l'arrimage au budget programme.

De plus, l'élaboration des documents de référence étant en cours, la priorité a été donnée aux activités de sensibilisation et à l'opérationnalisation des structures mises en place à la suite des

recommandations du colloque susmentionné dans les dix régions en vue d'implémenter les activités d'éducation civique et d'intégration nationale. De même les célébrations des fêtes nationales et des journées commémoratives ont donné l'opportunité de mener plusieurs activités sur l'Education Civique et l'Intégration Nationale.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	8%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	8	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 150 906 723	CP 4 150 906 723
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 27 593 277	Ecart CP 27 593 277
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 129 713 653	CP 4 581 836 653
TAUX DE CONSOMMATION	99,5 %	110,4 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le faible taux de réalisation de l'indicateur se justifie par le fait que sa formulation est inappropriée. En effet, l'indicateur ne permet pas de rendre compte de toutes les actions menées.	
PERSPECTIVES 2015	<p>Le recadrage des méthodes d'intervention, relativement aux nouvelles missions, par la hiérarchie a permis de se projeter sur une campagne nationale d'éducation civique sur l'ensemble du territoire en 2015.</p> <p>La formulation de l'objectif pourrait être amélioré compte tenu de la mise en place et du fonctionnement des structures de coordination que sont les Comités régionaux, départementaux et d'arrondissement d'éducation civique et d'intégration nationale qui pourront s'appuyer sur les CMPJ désormais opérationnels sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Dans le domaine de l'insertion sociale des jeunes en difficulté, l'action va se poursuivre par l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies dont la première phase est achevée.</p> <p>Globalement, la formulation de l'objectif et l'indicateur du programme devra être améliorée.</p>	

## 2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Dans le domaine de l'insertion sociale des jeunes en difficulté, la priorité a été accordée à l'élaboration des stratégies appropriées dont la première étape a consisté à l'élaboration des études diagnostiques à la fois sur l'encadrement et l'accompagnement des jeunes défavorisés, sur la situation de la jeunesse carcérale et post carcérale et sur la délinquance en milieu jeune; la finalité étant de faciliter la contribution de la jeunesse au développement du pays et de promouvoir, chez les jeunes, les valeurs morales et éthiques.

Quant à la promotion du volontariat, l'élaboration de la stratégie nationale du volontariat a constitué la réalisation majeure.

S'agissant de la sensibilisation et de la formation des jeunes sur les fléaux sociaux, les efforts se sont poursuivis avec la mise en œuvre des activités de prévention des IST/VIH/SIDA chez les adolescents et les jeunes. En outre, un accent a été mis sur l'opérationnalisation des Centres d'Information d'Education et d'Ecoute (CIEE) dans 12 Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes(CMPJ) qui offrent désormais des services en SSR/IST/VIH/SIDA.

Concernant la promotion de la participation des jeunes à la vie sociale, après le renouvellement des organes dirigeants du CNJC survenu l'année précédente, la priorité a été accordée en 2014 à l'installation effective des différents bureaux et à la mise en œuvre du plan d'action du CNJC.

A cet effet, le CNJC a bénéficié d'une subvention pour son fonctionnement et d'un accompagnement technique et financier qui lui a permis entre autres de prendre part à plusieurs rencontres internationales des jeunes. Par ailleurs, le fichier des organisations de jeunesse a été assaini. Ledit fichier qui constitue un préalable à la mise en réseaux thématiques des organisations de jeunes rendra plus efficace la collaboration entre ces organisations et leurs partenaires.

Action 01 PROMOTION DE L'INTÉGRATION NATIONALE								
OBJECTIF	Doter 3 200 000 jeunes et 1 800 000 adultes de compétences(connaissances,haliletés,attitudes)permettant de promouvoir le vivre ensemble harmonieux							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de jeunes et d'adultes ayant développé des compétences					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  0,01	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	250000.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	5000000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	500 jeunes et adultes ayant développé des compétences						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	47 000 000	47 000 000	44 294 381	44 294 381	44 294 381	45 134 381	100 %	101,9 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Persistance des menaces à l'intégration nationale et des attitudes de repli identitaire							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extrants)	Un camp d'intégration nationale organisé							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Un camp organisé regroupant 500 jeunes et adultes à raison de 50 par région. Le faible taux de réalisation s'explique par la surestimation de la cible
Perspectives 2015	Poursuite de l'action en 2015 par la multiplication des activités et redimensionner la cible en prenant en compte la reformulation de l'indicateur.

## Action 04 PROMOTION DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

OBJECTIF	Doter 6 000 000 jeunes et 3000 000 adultes de compétences nécessaires à leur pleine participation au développement de la nation							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de jeunes et adultes formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  18,01	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		2000000.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		9000000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Environ 1 261 000 jeunes encadrés sur l'ensemble du territoire					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 438 500 000	3 438 500 000	3 316 700 000	3 316 700 000	3 316 700 000	3 438 500 000	100 %	103,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Lutte contre l'incivisme et mise en œuvre des recommandations du colloque							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	02 Fêtes nationales organisées sur l'ensemble du territoire national (Fête nationale de la jeunesse et Fête nationale de l'unité)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Appréhension insuffisante de la cible</p> <p>Absence d'un système approprié de collecte des données relatives aux activités menées</p>							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- - Reformulation de l'indicateur de l'action;</li> <li>- - Poursuite des actions de sensibilisation et de réarmement moral des populations;</li> <li>- - Opérationnalisation des structures de mise en œuvre des recommandations et résolutions du colloque international sur l'éducation civique de 2013;</li> <li>- - Poursuite de la Campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale;</li> <li>- - Elaboration des outils de collecte des données sur la population cible.</li> </ul>							

## Action 05 PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES EN DIFFICULTÉS

OBJECTIF	Amener les jeunes en difficulté à développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire en vue de leur intégration harmonieuse dans la société							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de jeunes en difficulté formés et intégrés dans la société.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  0,3	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		250000.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		200					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	65 000 000	65 000 000	50 000 000	50 000 000	49 643 775	49 643 775	99,3 %	99,3 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	développement et mise en œuvre des stratégies et des mécanismes visant à faciliter l'insertion sociale des jeunes.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Elaboration de l'étude diagnostique de l'encadrement et de l'accompagnement des jeunes défavorisés (document de diagnostic disponible);</li> <li>-Elaboration de l'étude sur la situation de la jeunesse carcérale et post carcérale (document de diagnostic disponible);</li> <li>-Elaboration de l'étude diagnostique de la délinquance en milieu jeune (document de diagnostic disponible);</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le décalage observé s'explique par le fait que la première phase de l'intervention a été consacrée à l'élaboration des stratégies et des mécanismes visant à favoriser l'insertion des jeunes dans le tissu social.							
Perspectives 2015	Après l'élaboration des études diagnostiques, l'activité devra se poursuivre par l'élaboration des stratégies appropriées dont la mise en œuvre permettra la réalisation de l'indicateur. Par ailleurs, les actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes aux valeurs morales et éthiques devront s'intensifier.							

## Action 06 PROMOTION DU VOLONTARIAT

OBJECTIF	Développer les valeurs de volontariat au sein des populations camerounaises							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'arrondissements disposant d'associations de volontaires				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  0	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		8.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		360.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	45 000 000	45 000 000	24 498 116	24 498 116	24 498 115	24 498 115	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Développement d'une culture du volontariat en tant que levier important de renforcement de la cohésion sociale et de l'intégration nationale et d'incitation de toutes les franges de la population à un engagement et à une participation, sans contrepartie, à la réalisation des objectifs de développement de la nation.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Elaboration de la stratégie nationale du volontariat (document de stratégie disponible)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>L'indicateur est inopérant dans la mesure où il ne permet pas de rendre compte de l'atteinte de l'objectif.</p> <p>La première année a été consacrée à l'élaboration de la stratégie nationale de volontariat dont la mise en œuvre permettra de réaliser l'objectif fixé d'une part et, d'autre part, par la promotion des valeurs du volontariat.</p> <p>En outre, 360 éducateurs relais ont été formés à la promotion des valeurs du volontariat</p>							
Perspectives 2015	<p>L'activité devra se poursuivre par la mise en œuvre de la stratégie nationale du volontariat et l'intensification de la sensibilisation des populations aux valeurs du volontariat.</p> <p>Par ailleurs, l'indicateur devra être reformulé afin de le mettre en cohérence l'objectif de l'action.</p>							

## Action 07 PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE

OBJECTIF	Encadrer et développer les organisations de jeunesse							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'organisations de jeunes encadrées et développées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  26	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		6000.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		25000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6582					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	65 000 000	65 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action intervient dans un contexte marqué par la poursuite du processus de renouvellement des organes dirigeants du CNJC.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bureau national du CNJC ainsi que les bureaux de tous ses démembrements sont installés et fonctionnent ;</li> <li>- L'appui au fonctionnement du CNJC est octroyé et le plan d'action mis en œuvre ;</li> <li>- Tenue de l'assemblée Générale de l'Association « Les Scouts du Cameroun » ;</li> <li>- L'accompagnement de l'association « Les Guides et éclaireuses du Cameroun » ;</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats escomptés n'ont pas pu être atteints à 100% du fait de l'insuffisance des moyens alloués. Ceci pourrait aussi s'expliquer par la non maîtrise des effectifs réels des organisations de jeunesse sur le terrain, mais aussi par l'absence d'un système de collecte de l'information statistique au MINJEC							
Perspectives 2015	Réorganiser la vie associative à travers l'élaboration d'un guide d'accompagnement des organisations de jeunesse.							

## Action 08 PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES

OBJECTIF	Porter le nombre de jeune disposant de compétences leur permettant de participer au développement national de 2000 à 12000							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de jeunes formés et nombre de jeunes ayant pris part aux activités de développement national				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  39	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		2000.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		12000.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		2663						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	518 000 000	518 000 000	685 414 226	685 414 226	664 577 382	994 060 382	97 %	145 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>La mise en œuvre de l'action intervient au lendemain du renouvellement des organes dirigeants du CNJC.</p> <p>Par ailleurs, dans le cadre du Programme de Coopération Cameroun – UNICEF, le MINJEC a finalisé le Plan Stratégique National de Prévention des IST, du VIH et du SIDA chez les Adolescents et les Jeunes 2014 – 2017.</p>							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévention primaire des IST/VIH/SIDA ;</li> <li>- Organisation des journées commémoratives et cérémonies ;</li> <li>- La participation du CNJC aux rencontres internationales</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les résultats escomptés n'ont pas pu être atteints à 100% du fait de l'insuffisance des moyens alloués. Par ailleurs, il convient de préciser que les données sont issues, pour l'essentiel des activités de participation des jeunes à la lutte contre les fléaux, notamment celles de prévention des IST/VIH/SIDA qui bénéficient des financements extérieurs.</p>							
Perspectives 2015	<p>En vue de promouvoir une plus large participation des jeunes au développement de la société, le MINJEC entend développer d'autres domaines de participation des jeunes que celui de la lutte contre les fléaux.</p>							

# 2014

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.2. PROGRAMME 347

PROMOTION ECONOMIQUE DES JEUNES

Responsable du programme

Mme RAHMATOU SADJO épouse MOLUH  
*Directeur de la Promotion Economique des Jeunes*

### 2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme opérationnel concourt à la promotion économique des jeunes, plus précisément, le développement de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi des jeunes, la redynamisation des structures d'encadrement des jeunes.

OBJECTIF	Promouvoir l'insertion socio-économique des jeunes	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de jeunes formés et insérés dans le circuit économique
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	260.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	675.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'AUTO-EMPLOI DES JEUNES Action 02: REDYNAMISATION DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES Action 03: PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DES STRUCTURES D'ENCADREMENT	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 142 675 000	CP 3 132 675 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mme RAHMATOU SADJO épse MOLUH, Directeur de la Promotion Economique des Jeunes	

### 2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

L'exécution du Programme 347 du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique en 2014 s'est effectuée dans un contexte marqué, à l'intérieur du département ministériel et dans son environnement, par un certain nombre de réalités socioéconomiques et politiques.

Au plan interne, le MINJEC poursuit la mise en place, la maturation et la maîtrise de ses organes constitutifs, déclinés dans le décret n°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique. Dans cette perspective l'on peut relever l'opérationnalisation progressive des nouvelles structures du Ministère créées dans certaines unités administratives, notamment les délégations d'Arrondissement, les CMPJ régionaux, les CMPJ départementaux et les CMPJ d'Arrondissement.

Certains éléments du contexte socioéconomique et politiques susceptibles d'avoir eu un impact sur la mise en œuvre du programme, et qui méritent d'être soulignés ici se rapportent principalement à la problématique de la gestion des actions transversales interpellant le MINJEC et d'autres départements ministériels concernés. Dans ce même prisme se situe la question de la traçabilité des actions d'insertion socioéconomique des jeunes, mises en place par une multitude d'acteurs appartenant à diverses structures n'agissant pas forcément de façon synergique. L'on peut également noter la situation de pauvreté et de vulnérabilité de la jeunesse, qui peut expliquer sa fragilité devant les sectes terroristes opérant dans les Régions du grand Nord et de l'Est.

### 2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif du programme 347 en 2014 était de promouvoir l'insertion socioéconomique des jeunes en faisant passer de 260 000 à 675 000, le nombre de jeunes formés et/ou insérés entre 2013 et 2018. Cette insertion devait se réaliser par le biais de trois actions notamment le développement de l'entrepreneuriat et de l'auto emploi des jeunes, la redynamisation des structures d'encadrement des jeunes, et le pilotage et la coordination des structures d'encadrement des jeunes.

Ces différentes actions ont abouti à la fin de l'année 2014 à la création par les jeunes de 370 entreprises, à la construction de **03 CMPJ**, à la **réhabilitation de 04 CMPJ** et à l'**équipement de 38 structures d'encadrement**. Par ailleurs, des appuis au fonctionnement ont été octroyés à **436 structures d'encadrement des jeunes**, ce qui a permis la formation de **13475 jeunes**, en plus des **6000 volontaires formés en entrepreneuriat agropastoral dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement**.

Ainsi, en cumulant le nombre de jeunes ayant reçu une formation appréciable et le nombre d'emplois directs et indirects créés, **le nombre de jeunes formés et/ou insérés a été porté à 20975, au 31 décembre 2014.**

Cette performance qui nécessite d'être améliorée pour plus d'envergures, a été possible grâce à une gestion efficace des fonds mis à disposition, le cadre institutionnel de suivi-accompagnement de proximité mis en place depuis le lancement, le maintien des procédures de financement allégées (l'on est passé d'un financement indirect via les établissements de micro finances à un financement direct, par l'octroi direct des fonds aux bénéficiaires). Il convient de noter par ailleurs que la diminution du montant alloué aux juniors entreprises au profit des micro-entreprises, a permis d'augmenter les nombres des jeunes bénéficiaires et donc d'entreprises créées.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	20975 jeunes formés et / ou insérés	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	05,05	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 045 534 397	CP 3 035 534 397
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 97 140 603	Ecart CP 97 140 603
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 889 038 788	CP 3 289 391 960
TAUX DE CONSOMMATION	94,9 %	108,4 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le taux de réalisation de l'indicateur est d'environ 15 points inférieur à la performance annuelle attendue. Ceci peut découler de plusieurs facteurs notamment l'inadéquation entre les moyens alloués pour la formation et l'insertion des jeunes et les besoins réels sur le terrain. En effet, la valeur cible de l'indicateur a été fixée en tenant compte des besoins d'insertion des jeunes identifiés sur le terrain, mais les ressources affectées au programme ont davantage été soumises aux contraintes budgétaires. Ce qui crée une disproportion assez important entre les objectifs visés et les moyens y relatifs.	

PERSPECTIVES 2015	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nécessité d'adapter l'allocation des crédits au nombre de structures ; d'encadrement créées et aux besoins de chaque structures ;</li><li>- Nécessité de disposer du maximum de structures d'encadrement des jeunes fonctionnelles ;</li><li>- Nécessité d'augmenter l'enveloppe allouée au programme ;</li><li>- L'arrimage des indicateurs aux moyens alloués ;</li><li>- Nécessité d'optimiser le suivi/accompagnement des jeunes bénéficiaires</li></ul> <p>-Nécessité de mettre en place des activités de promotion et d'accompagnement des jeunes à l'insertion dans les emplois salariés, en ce qui concerne particulièrement ceux formés dans les CMPJ.</p>
----------------------	---

## 2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

### DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'AUTO EMPLOI:

Malgré les dotations en ressources financières soumise aux contraintes budgétaires, la performance atteinte se justifie par des appuis multiformes et ponctuels accordés aux jeunes par le MINJEC et ses partenaires à l'occasion de certains événements nationaux et internationaux impliquant les jeunes.

### REDYNAMISATION DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES:

La Construction, réhabilitation et équipement des structures d'encadrement des jeunes connaît des difficultés, du fait de l'insuffisance de l'enveloppe allouée à cette action.

### PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITES DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES:

Bien que chacune des 436 structures reçoivent un appui financier (au fonctionnement), il est à relever que cet appui reste symbolique et ne permet pas à ces entités d'atteindre un régime d'encadrement optimum.

Action 01 DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'AUTO-EMPLOI DES JEUNES									
OBJECTIF	Encadrer les jeunes dans la création d'entreprise et l'auto-emploi								
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'entreprises créées par les jeunes						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  24,67	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	4500.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	6000.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	370 entreprises créées							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 242 400 000	2 242 400 000	2 023 679 724	2 023 679 724	2 023 679 724	2 292 400 000	100 %	113,3 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Accroissement de la demande ; contraste avec la baisse des fonds disponibles ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Financement des 370 entreprises des jeunes ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce résultat s'explique surtout par l'abaissement des crédits octroyés au programme PAJER-U</li> <li>- Les indicateurs ont été fixés en fonction du besoin sur le terrain, cependant la dotation en ressources financières soumise aux contraintes budgétaires, n'a pas permis d'atteindre les performances visées.</li> </ul>								
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Optimisation du suivi/accompagnement des jeunes bénéficiaires</li> <li>- Amélioration de la qualité et augmentation de la quantité de financements octroyés aux jeunes.</li> </ul>								

## Action 02 REDYNAMISATION DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES

OBJECTIF	Accroître le nombre de structures d'encadrement des jeunes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de structures d'encadrement des jeunes fonctionnelles créées et/ou redynamisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  12,95	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		96.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		443.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		03 CMPJ construits ; 04 CMPJ réhabilités ; 38 structures d'encadrement équipés (45 structures)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	517 975 000	507 975 000	517 975 000	507 975 000	391 443 580	496 041 497	75,6 %	97,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Le MINJEC est engagé dans le processus d'opérationnalisation du projet d'encadrement quotidien et de proximité des jeunes, d'où la poursuite de la construction, réhabilitation, équipement des structures d'encadrement des jeunes.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Construction, réhabilitation et/ou aménagement des structures d'encadrement des jeunes ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La Construction, réhabilitation et équipement des structures d'encadrement des jeunes connaît des difficultés, du fait de l'insuffisance de l'enveloppe allouée à cette action							
Perspectives 2015	Dans l'optique d'une couverture optimale du territoire national en structures d'encadrement des jeunes, il s'avère nécessaire d'intensifier la construction – réhabilitation – équipement desdites structures.							

Action 03 PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DES STRUCTURES D'ENCADREMENT								
OBJECTIF	Assurer un suivi efficace des activités des structures d'encadrement des jeunes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'apprenants recrutés et arrivés en fin de formation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		2454.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		34200.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		436 structures bénéficiaires d'appui					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	382 300 000	382 300 000	503 879 673	503 879 673	473 915 484	500 950 463	94,1 %	99,4 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Le MINJEC est engagé dans le processus d'opérationnalisation du projet d'encadrement quotidien et de proximité des jeunes, d'où la pertinence de l'octroi des ressources à chacune des structures d'encadrement des jeunes.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Appui au fonctionnement des structures d'encadrement des jeunes							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Bien que chacune des 436 structures reçoivent un appui financier (au fonctionnement), il est à relever que cet appui reste symbolique et ne permet pas à ces entités d'atteindre un régime d'encadrement optimum.							
Perspectives 2015	Amélioration de l'allocation des crédits aux besoins de chaque structure.							

# 2014

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.3. PROGRAMME 348

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS  
SECTEUR JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE

Responsable du programme

YERIMA Joseph  
*Directeur de l'Education Citoyenne, de l'Insertion Sociale, et de la Participation des  
Jeunes*

### 2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme concourt à la mise en oeuvre des programmes opérationnels, en leur fournissant un appui institutionnel indispensable à leur opérationnalisation et à l'efficacité d'ensemble. Plus précisément, il met en place des pré-requis sans les quels la mise en oeuvre des programmes opérationnels pourrait être compromise.

Cependant, il ne traite que des aspects essentiellement transversaux aux programmes opérationnels, notamment la gestion et le développement des ressources humaines, la gestion et le développement des infrastructures, des équipements de services, le renforcement de la gouvernance, etc.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2014
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL Action 02: DÉPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS Action 06: DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 07: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE Action 08: CONSEIL JURIDIQUE Action 09: COMMUNICATION Action 10: DÉVELOPPEMENT DES TIC Action 11: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 038 825 000	CP 1 734 825 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	YERIMA Joseph, Directeur de l'Education Citoyenne, de l'Insertion Sociale, et de la Participation des Jeunes	

### 2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 348 du MINJEC a été exécuté dans l'optique de poursuivre la modernisation des dispositifs de gouvernance des services publics fondée sur l'amélioration des conditions de travail dans certaines structures, dans un contexte général caractérisé par :

- le manque d'infrastructures adéquates de services ;
- le manque d'équipements conséquents ;
- l'instabilité des applications d'exécution budgétaire ;
- la question des quotas trimestriels inférieurs à la dotation initiale ;
- l'insuffisance de la dotation budgétaire au regard du nouvel organigramme
- la mise en œuvre du nouveau régime financier de l'Etat ;
- le manque de formation du personnel sur l'appropriation des applications (SIGIPES,

PROBMIS, ANTILOPE) et de nouveaux outils de pilotage du Budget Programme;

- le retard dans la transmission des documents administratifs ;
- la notification tardive du budget d'investissement ;
- l'introduction des nouvelles réformes dans le système de passation des marchés publics.

### 2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif du programme 348 était d'**améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes**. La performance technique est de 100%. Plusieurs facteurs ont contribué à la performance de ce programme :

- la faible dotation de l'enveloppe budgétaire;
- l'organisation de la rencontre des responsables des services centraux et déconcentrés a permis de regrouper le personnel du Ministère, les jeunes à travers le CNJC et les patenaires.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	100%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 163 558 880	CP 1 859 558 880
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -124 733 880	Ecart CP -124 733 880
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 619 328 654	CP 1 458 647 323
TAUX DE CONSOMMATION	74,8 %	78,4 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	faible dotation de l'enveloppe budgétaire ;	
PERSPECTIVES 2015	-accroissement de la construction, la réhabilitation, l'aménagement et l'équipement des services centraux et déconcentrés du MINJEC; -opérationnalisation du nouvel organigramme ; -formation continue du personnel (PPBS, SIGIPES, PROBMIS, ANTILOPE)	

### 2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Toutes les actions budgétisées ont été réalisées. Bien que ce résultat semble satisfaisant, il cache beaucoup d'insuffisances telles que :  
 l'équipement et l'aménagement insignifiant des structures, constructions de deux délégations en cours ;  
 Saupoudrage dans la répartition des ressources ;  
 missions de suivi et d'audit ne couvrant pas les 1/4 de l'étendu du territoire national:

Action 01 AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL										
OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et d'équipements adéquats									
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'infrastructures mises en service par an							TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  82,85	
	Unité de mesure	nb								
	Année de référence:	2013								
	Valeur de référence:	5.0								
	Année cible:	2015								
	Valeur Cible	35.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	24								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	746 025 000	442 025 000	746 025 000	442 025 000	240 037 667	345 290 286	32,2 %	78,1 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 02 délégations en cours de construction sur 428 ;</li> <li>- Etat de délabrement avancé des édifices ;</li> <li>- Sous équipements des services ;</li> </ul>									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Construction, Aménagement, réhabilitation et équipement des services.									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce résultat qui semble satisfaisant cache beaucoup d'insuffisances telles que : l'équipement et l'aménagement insignifiant des structures, constructions de deux délégations en cours ;</li> <li>- Saupoudrage dans la répartition des ressources ;</li> </ul>									
Perspectives 2015	Structures bien construites et équipés entièrement.									

## Action 02 DÉPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents budgétaires produits par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  33,33	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		15.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	34 300 000	34 300 000	31 716 458	31 716 458	31 689 017	507 421 676	99,9 %	66,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre du nouveau Régime Financier de l'État ;</li> <li>- Déploiement progressif de la chaîne PPBS</li> <li>- Appropriation progressive des applications budgétaires.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PAP/CDMT/PPA/RAP élaborés;</b></li> <li>- <b>Budget exécuté à 99%;</b></li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inadéquation entre l'objectif et l'indicateur ;</li> <li>- Accompagnement effectif des administrations partenaires</li> </ul>							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reformuler l'objectif et l'indicateur de l'action ;</li> <li>- Déployer entièrement la chaîne PPBS ;</li> <li>- Former les membres de la chaîne PPBS ;</li> <li>- Former les utilisateurs des applications budgétaires.</li> </ul>							

## Action 06 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnels formés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  89,24	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		1200.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		2500.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1031					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	768 000 000	768 000 000	757 965 688	757 965 688	757 965 688	507 421 676	100 %	66,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre du nouvel organigramme ;</li> <li>- Affectation de nouveaux cadres ;</li> <li>- Insécurité dans nos frontières ;</li> <li>- Implémentation du nouveau régime financier de l'État.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités du personnel ;</li> <li>- atelier d'harmonisation des méthodes d'interventions dans le secteur jeunesse ;</li> <li>- Gestion des carrières.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Résultat satisfaisant							
Perspectives 2015	Intensification de la formation continue des personnels; Poursuite du processus de mise en œuvre de la déconcentration de la gestion des ressources humaines et de la solde.							

## Action 07 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement et rendement des services et le respect de l'éthique professionnelle							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission de contrôle réalisés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  66,66	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		40.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	44 500 000	44 500 000	41 545 000	41 545 000	41 466 342	41 871 341	99,81 %	100,8 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	-implémentation du nouvel organigramme du MINJEC							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Contrôle et évaluation du fonctionnement général des services							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Contrainte budgétaire							
Perspectives 2015	accroître le nombre de missions d'inspection							

## Action 08 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements du Ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de projets de texte élaborés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  80	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		15.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	5 000 000	5 000 000	4 477 941	4 477 941	4 477 941	4 477 941	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre du nouveau Régime Financier de l'État ;</li> <li>-Gestion du contentieux interne et externe.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Suivi du respect de la légalité et de la régularité juridique des engagements du ministère							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inadéquation entre l'objectif et l'indicateur ;</li> <li>-Sous évaluation de la cible.</li> </ul>							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reformuler l'objectif et l'indicateur de l'action ;</li> <li>-Réévaluer la cible.</li> </ul>							

## Action 09 COMMUNICATION

OBJECTIF	Mettre en oeuvre une stratégie de communication au sein du Ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de supports thématiques produits et diffusés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  90,90	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		12.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		55.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	11 000 000	11 000 000	9 890 337	9 890 337	9 890 337	9 890 337	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre des résolutions du colloque international sur l'Éducation Civique et l'Intégration Nationale ;</li> <li>-Communication gouvernementale ;</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Mise en œuvre de la stratégie de communication gouvernementale au sein du ministère							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Inadéquation entre l'objectif et l'indicateur ;							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elargir la couverture médiatique des actions du MINJEC.</li> <li>- Vulgarisation des activités menées au MINJEC.</li> </ul>							

## Action 10 DÉVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du Ministère							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un ordinateur connecté au réseau internet par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  73,33	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		150.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		110					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 000 000	2 000 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	2 150 000	100 %	119,4 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du réseau local informatique ;</li> <li>-Refonte et actualisation du site web du MINJEC ;</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Mise en place des banques et base de données relatives aux sous-systèmes informatiques du Ministère							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Mauvaise appréhension de la cible							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la mise en place du réseau local informatique ;</li> <li>- Mise à jour du site web du MINJEC ;</li> <li>- Actualiser le parc logiciel ;</li> <li>-Réévaluer la cible.</li> </ul>							

## Action 11 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de réunions tenues par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  25	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		52.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		156.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		39					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	428 000 000	428 000 000	570 138 456	570 138 456	532 001 663	515 856 725	93,3 %	90,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre du nouveau Régime Financier de l'État ;</li> <li>- Activation de nouvelles structures opérationnelles ;</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion administrative et des sollicitations communes ;</li> <li>- Supervision des activités du département ;</li> <li>- Coordination centrale de l'action des services centraux et déconcentrés.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiples sollicitations professionnelles sur le terrain ;</li> <li>- Mauvaise formulation de l'objectif et de l'indicateur ;</li> </ul>							
Perspectives 2015	Réformuler l'objectif et l'indicateur ;							

### 3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2014 du Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique permet non seulement d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du département, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

De manière générale, la deuxième année de mise en œuvre du nouvel organigramme dans un contexte de budget programme aura permis au Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique de prendre une meilleure mesure de l'effort à entreprendre pour parvenir à une véritable **autonomisation des jeunes, un réarmement moral des populations pour un vivre ensemble harmonieux.**

Les premiers résultats obtenus de la mise en œuvre des différents programmes étant mitigés, des corrections profondes méritent d'être apportées à la formulation des objectifs, des actions et des indicateurs ; le but étant d'obtenir les dotations budgétaires qui tiennent compte des nouvelles missions du Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique.

### 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Jeunesse et Éducation Civique » et en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique s'est fixé comme objectif stratégique : « ***promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale*** ».

Pour l'atteinte de cet objectif, les priorités ont été axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée d'un certain nombre de politiques publiques en relation avec les missions du Ministère notamment:

- la promotion de l'éducation civique et de l'intégration nationale ;
- la promotion de l'insertion socio-économique des jeunes.

L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacune de ces politiques publiques.

#### **Promotion de l'éducation civique et de l'intégration nationale**

L'objectif de cet axe était de porter de 2250000 à 14 000 000 le nombre de jeunes et d'adultes dotés de valeurs citoyennes, de connaissances et de compétences nécessaires à leur pleine participation au développement en 2016.

Au titre de l'exercice 2014, cet axe a atteint le chiffre de 1382 377, valeur cumulée, de jeunes et adultes formés aux valeurs citoyennes. Cette performance a été possible grâce aux activités de grande mobilisation.

Il est à noter que *L'ASCNPD a formé en 2014, 4000 appelés et 7000 volontaires issus des couches socialement vulnérables dans les domaines de l'éducation civique, de l'agriculture, de l'élevage et des petits métiers.*

#### **Promotion de l'insertion sociale des jeunes en difficulté**

L'objectif de cette action était d'amener les jeunes en difficulté à développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire en vue de leur intégration harmonieuse dans la société. Au terme

de l'exercice 2014, il apparaît que le taux de réalisation est 560 jeunes formés. Ceci se justifie par le fait que la formulation de l'indicateur n'est pas appropriée. Celui-ci ne permet pas de rendre compte des résultats obtenus. En effet, la première année a consisté à l'élaboration des stratégies idoines devant faciliter l'insertion d'une frange importante de la jeunesse dans le tissu social et par conséquent, la détourner des circuits qui empêchent sa mobilisation dans les diverses initiatives entreprises en faveur de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. Cette première étape qui a consisté en l'élaboration des études diagnostiques va se poursuivre avec l'élaboration des stratégies proprement dites dont la mise en œuvre permettra à coup sûr d'atteindre les résultats escomptés.

En clair, on est en droit de dire que les résultats obtenus concourent à la réalisation de l'objectif stratégique du Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique.

### **Promotion de l'insertion socioéconomique des jeunes:**

L'objectif du programme 347 était de promouvoir l'insertion socioéconomique des jeunes en faisant passer de 260 000 à 675 000, le nombre de jeunes formés et/ou insérés à l'horizon 2018.

Au terme de l'année 2014, il se dégage ce qui suit :

- 370 entreprises ont été créées par les jeunes bénéficiaires des programmes encadrés par le MINJEC ;
- **03 CMPJ construits, 04 CMPJ réhabilités, et 38 structures d'encadrement des jeunes équipées ;**
- **436 structures d'encadrement des jeunes ont bénéficié d'un appui au fonctionnement, ce qui a permis la formation de 13475 jeunes, en plus des 6000 ;**
- **volontaires formés en entrepreneuriat agropastoral dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement.**

Ainsi, en cumulant le nombre de jeunes ayant reçu une formation appréciable et le nombre d'emplois directs et indirects créés, **le nombre de jeunes formés et/ou insérés a été porté à 20975, au 31 décembre 2014, soit un taux de réalisation de 05.05%.**

Cette performance qui nécessite d'être améliorée pour plus d'impact, a été possible grâce à une gestion efficace des fonds mis à disposition, le cadre institutionnel de suivi-accompagnement de proximité mis en place depuis le lancement, le maintien des procédures de financement allégées (l'on est passé d'un financement indirect via les établissements de micro finances, à un financement direct, par l'octroi direct des fonds aux bénéficiaires). Il convient de noter par ailleurs que la diminution du montant alloué aux juniors entreprises au profit des microentreprises, a permis d'augmenter les nombres des jeunes bénéficiaires et donc d'entreprises créées.

### 3.2. LEÇONS APPRISSES

La mise en œuvre de l'ensemble des programmes du Ministère a révélé une formulation peu porteuse des objectifs, des actions et des indicateurs

- le budget programme étant une construction permanente, la cuvée 2014 des programmes a montré que des aménagements profonds doivent être opérés dans la présentation des programmes, le contenu des actions et la définition des indicateurs ;
- il existe un besoin d'harmonisation de certains éléments de programmes, afin d'éviter par exemple d'avoir des indicateurs différents pour renseigner une même réalité, ou d'avoir des libellés d'actions différents donnant l'impression de traiter des réalités différentes ou de présenter de façon agrégée les données différentes par nature. La mise en place d'une base de données, ou d'un répertoire des indicateurs permettrait de régler en partie ce problème ;
- bien choisir les indicateurs permet de mieux renseigner sur les performances réalisées. Un mauvais choix d'indicateur oblige à s'écarter de la réalité exprimée par les activités menées au sein d'une action précise. Il faudrait un meilleur accompagnement dans la formulation des indicateurs compte tenu de la spécificité du secteur social dont les données se prêtent difficilement à la quantification.

### 3.3. PERSPECTIVES 2015

- veiller à la cohérence interne des programmes au moment de leur élaboration pour l'atteinte optimale de l'objectif stratégique du ministère ;
  - renforcer la coordination opérationnelle des actions d'un programme et celle des activités d'une action, pour améliorer la qualité des résultats de chaque programme ;
  - revoir les objectifs, les actions et les indicateurs, pour plus de pertinence dans le suivi des performances d'un programme et de ses actions ;
  - mettre en place un système de collecte des données statistiques permettant de mieux renseigner les indicateurs ;
  - solliciter une dotation budgétaire permettant de faire fonctionner toutes les structures engendrées par le nouvel organigramme du Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique ;
  - accroître la dotation allouée à l'insertion socioéconomique des jeunes (PAJER-U/PIFMAS) compte tenu de l'importance stratégique de cet axe (DSCE) ;
- renforcer le processus de déconcentration de gestion de la solde et des pensions (transmission *des États de Somme*)